

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vire



Groupe de travail n°3 « Qualité »

Réunion n° 1

Compte-rendu

Vendredi 22 février 2008

Hôtel de la Communauté de Communes de Saint-Lô

Etaients présents :

Mesdames BIHEL Annie, GOURONNEC Anne, LE GRAND Isabelle et LOHIER Pascale,

Messieurs ALLAIN Christian, BEAUSIRE Gérard, BRUN Rémy, CHAMPOD pierre, GODIN Laurent, HEBERT Jacky, HERMAN Antoine, HERVIEU Claude, LALLEMENT Hugues, LECOURTOIS Guy, LEFRANÇOIS Robert, LOYANT Dominique, MALHERBE Louis, MANQUEST Benoît, MONTORI Jérôme, PERRIER Christian, PIEN Laurent et SOYER Damien.

Etaients excusés :

Mesdames AERTS Laure, GUESNON Janick et PUCHALSKI Isabelle.

Messieurs COUSIN Jean-Yves, DESDEVISES Albert, LEFEVRE, STROH Nicolas, VOIDYE Gérard et Monsieur le Président du CRDA du Bocage.

Thématiques retenues par le groupe « Qualité »

1. Qualité des eaux

- Objectifs de qualité
- Qualité des eaux superficielles
- Qualité des eaux souterraines
- Qualité des eaux littorales

2. Pressions polluantes

- Stations d'épuration et réseaux d'assainissement, réseau d'eau pluviale
- Industries et artisanat
- Agriculture
- Voies de circulation
- Usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics et privés

Objectifs de cette première réunion :

1. Faire le point sur les connaissances disponibles à ce jour sur le bassin et s'assurer que le niveau de connaissance est le même dans la Manche et dans le Calvados.
2. Permettre d'identifier, lors de la prochaine réunion du groupe de travail, les données manquantes nécessaires à la mise en évidence des enjeux sur le bassin.

<p>Objectifs de « Bon état »</p>	<p>Abandonner les termes d'objectifs de qualité au profit de la notion d'objectifs de « Bon état » fixés par la Directive Cadre sur l'Eau</p> <p>Le « Bon état » est la combinaison de l'état écologique et de l'état chimique des masses d'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état écologique se définit lui-même par la combinaison de l'état biologique (poissons, invertébrés...) et de l'état physico-chimique (nitrates, phosphates...) - L'état chimique fait référence à la présence/absence de 41 substances chimiques (pesticides...),
<p>Les réseaux de suivi des eaux superficielles</p>	<p>Réseaux exploitables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux patrimoniaux de l'Agence de l'eau et des Conseils généraux. A noter que le réseau du Conseil général de la Manche n'est plus suivi depuis 2006 - Réseau RCS (pour le rapportage à l'Europe) : les points sont les mêmes que les points RNB mais le nombre de micro-polluants suivis est beaucoup plus important - réseau Directive Nitrates - réseaux DDASS (4 campagnes par an) sur les prises d'eau potable - autocontrôle des exploitants des prises d'eau potable (journalier) : attention il n'est mis en place que depuis 2 ans seulement à Vire - Suivi en continu de la DIREN à Osmanville <p>Autres réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réseaux de suivi de la DDE sur la Vire domaniale, - points de suivi de la ville de Vire sur la Dathée <p>Ces réseaux sont plutôt à utiliser dans le cadre du groupe « usages ». Une analyse statistique des données permettra de mettre en évidence les périodes de crise.</p>
<p>Grille de lecture des cartes qualité</p>	<p>Le groupe de travail doit valider une grille de lecture des résultats des suivis qualitatifs.</p> <p>2 systèmes d'analyse cohabitent aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le SEQ Eau : qui analyse la qualité des eaux en fonction de leur aptitude à un certain usage et classe les résultats en 5 classes (ex nitrates : <10 / 10-25 / 25-38 / 38-50 / >50 mg/l - la grille DCE : classe les résultats en 3 classes (ex nitrates : <10 / 10-50 / >50 mg/l <p>Selon ce traitement toute la Basse Normandie et tout le bassin de la Vire sont en vert (10-50 mg/l)</p> <p>Les cartes du Sage doivent être compréhensibles par tous. La presse utilisera de plus en plus le code couleur DCE. Les lecteurs doivent pouvoir faire un lien entre tous les documents présentés.</p> <p>L'important est de connaître les tendances d'évolution (teneurs en hausse ou en baisse) et les paramètres déclassants.</p> <p>→ Le groupe de travail choisit de présenter les cartes en utilisant le code couleur DCE. Des commentaires y seront associés pour</p>

	identifier de façon précise les facteurs déclassants sur le bassin.
Les réseaux de suivi des eaux souterraines	<ul style="list-style-type: none"> - réseaux DDASS (4 campagnes par an) sur les prises d'eau potable - autocontrôle des exploitants des prises d'eau potable (journalier)
Données sur les boues et sédiments	<ul style="list-style-type: none"> - Ifremer réalise le suivi des boues - L'agence dispose de données sur les sédiments - La ville de Vire a réalisé des analyses lors de la vidange du bief de Vire

Pressions polluantes	
Industrie	suivi des installations classées par la DRIRE
Artisanat	Le traiter de façon indépendante dans le cadre du Sage
Stations d'épuration	<p>Les données proviennent essentiellement des Satese 50 et 14 et portent sur les stations d'épuration,</p> <p>Il serait intéressant de pouvoir travailler sur les flux de pollution rejetés</p> <p>Il faudra y ajouter les informations disponibles sur les réseaux (notamment les données sur les trop-pleins et les déversoirs d'orage)</p>
Eaux pluviales	<p>L'agglomération Saint-loise dispose d'éléments sur l'emplacement et les problèmes liés aux déversoirs d'orage et trop-plein,</p> <p>En revanche, la ville de Vire ne dispose que de très peu de données sur le pluvial (diagnostic réalisé il y a 10 ans) alors que c'est un problème majeur.</p>
Voies de communication	L'état des lieux du Sage devra intégrer des éléments sur l'entretien des routes et voies de chemin de fer, notamment en terme d'usage de pesticides.

Interlocuteurs à associer lors des prochaines réunions :

- Ifremer
- Groupements de Défense Sanitaire de la Manche et du Calvados

Date de la prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au **lundi 30 juin 2008 à 14h30** à l'Hôtel de la Communauté de communes de l'Agglomération Saint-Loise.

Pour préparer cette rencontre, un premier état des lieux sera transmis aux membres du groupe de travail mi mai.

La Présidente du groupe de travail
« Qualité »,

Annie BIHEL